



Rapport Biodiversité 2024

**PRÉSERVER
ET RÉGÉNÉRER LE VIVANT :
DE L'ENGAGEMENT
À L'ACTION**



Ce rapport Biodiversité de Veolia se fait l'écho d'une urgence, celle de contribuer à la préservation et à la conservation* de la biodiversité*. Une biodiversité au cœur de nos métiers, de notre performance plurielle et de nos solutions.

Ce rapport rend compte à nos parties prenantes des actions concrètes menées par Veolia pour préserver et restaurer la biodiversité sur les sites qu'il gère mais également des solutions proposées à nos clients pour s'inscrire dans les objectifs du cadre mondial de la biodiversité.

PAGES 2 | 3

AVANT-PROPOS

Bruno David,
Ancien Président du Muséum national
d'Histoire naturelle

PAGES 4 | 5

ÉDITO

Estelle Brachlianoff,
Directrice générale de Veolia

PAGES 6 | 19

PRÉSERVER ET RÉGÉNÉRER LE VIVANT : LA POLITIQUE DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DE VEOLIA

- Inscrire la nature au cœur de nos activités
- Lutter contre les facteurs d'érosion des milieux naturels
- Intégrer la biodiversité dans GreenUp
- Contribuer aux objectifs internationaux
- S'engager avec nos partenaires économiques

PAGES 20 | 27

PASSER DE L'ENGAGEMENT AUX ACTES

- Déployer des plans d'action sur les sites sensibles*
- Développer partout des pratiques plus vertueuses
- Une sensibilisation interne comme externe

PAGES 28 | 33

INNOVER GRANDEUR NATURE POUR NOS CLIENTS

- La gestion écologique, partie intégrante de l'offre Veolia
- La promotion des solutions fondées sur la nature
- La santé des écosystèmes* surveillée

Page 34

Glossaire

* Tous les termes suivis d'un astérisque font l'objet d'un renvoi au glossaire p. 34.

Avant-propos

Nous sommes face à une crise environnementale majeure, incontestablement la plus rapide à laquelle l'humanité ait été confrontée. Certes, elle n'est pas la plus intense, du moins pour le moment, comparée à la traversée des périodes glaciaires par nos lointains ancêtres. Deux énormes différences toutefois, en plus de sa rapidité : pour la première fois, cette crise est due à une espèce, la nôtre, et, contrairement au passé, nous avons la capacité d'agir pour infléchir la dynamique enclenchée. De ce dernier constat découle immédiatement une triple question : que faire, comment le faire et qui doit agir ?

Tout d'abord, il convient d'établir un diagnostic. La planète souffre-t-elle d'une grippe passagère ou d'un cancer ? Pour évaluer la gravité de la crise environnementale actuelle, il nous faut revenir sur celles qui ont jalonné le passé géologique. Le diagnostic tombe, implacable : c'est un « cancer » ! Après les cinq épisodes qui ont affecté la biosphère depuis le début de l'ère primaire, la biodiversité est confrontée à une sixième extinction majeure. Ce diagnostic est néanmoins assorti de deux constats supplémentaires. Le « cancer » en est encore à un stade très précoce, ouf ! Mais il est extraordinairement rapide et envahissant, ah ! Autrement dit, il n'est pas trop tard, nous pouvons et nous devons agir, mais il faut le faire sans tarder avant que les seuils de déséquilibre ne soient dépassés.

Maintenant, la bonne nouvelle est que nous sommes à l'origine du « cancer » dont souffre la biodiversité. Bonne nouvelle, car cela signifie qu'y apporter une solution est de notre ressort, ce qui ne serait pas le cas si c'était une gigantesque météorite qui fonçait vers la Terre. Avons-nous des traitements pour que cela aille mieux ? Encore une bonne nouvelle : oui, si nous acceptons d'écouter ce que prescrit le médecin IPBES*, qui nous enjoint de modérer nos pressions dans cinq domaines majeurs. Agir sur ces cinq facteurs est une simple affaire de volonté. Simple, c'est vite dit car il nous faut alors passer à l'action.

La situation est trop sérieuse pour s'en prendre au voisin en lui enjoignant d'agir : « c'est à l'État de réguler, aux collectivités de mieux gérer, aux entreprises de dépasser une vision centrée sur leurs profits, aux citoyens d'accepter de sortir de leurs habitudes confortables ». Pas d'excuse ! Le temps presse et nous devons tous transformer nos manières de faire et de penser pour plus de sobriété. Nous ne sortirons pas de cette ornière délétère par une simple transition écologique comme on l'entend trop souvent ; l'enjeu est bien celui d'une transformation plus profonde. Les capacités de résilience des écosystèmes, le développement de solutions fondées sur la nature pour régénérer des espaces, les régulations sur les prélèvements que nous effectuons, les normes environnementales plus contraignantes sont autant de passages obligés.

Avec GreenUp, Veolia entre de plain-pied dans l'action en ouvrant le chemin vers une véritable responsabilité environnementale. Un tel exemple doit inciter d'autres secteurs d'activité, notamment ceux qui se penseraient plus éloignés des questions environnementales, à s'engager pour agir à leur tour.

Alors, oui, agir peut redonner de l'espoir car la biodiversité saura rebondir si nous lui accordons une chance. Toutefois, c'est un véritable changement de point de vue que nous devons opérer dans la manière dont nous nous pensons sur Terre. Depuis des millénaires, notre posture consiste à nous placer à part et au-dessus : il y a la nature d'un côté et nous de l'autre. Pensez à des expressions comme « j'aime la nature » ou « la nature est cruelle », qui suggèrent que nous serions en position d'arbitre, hors du terrain en quelque sorte. Si l'on veut véritablement agir, il faut parvenir à se penser en nature, entrer sur le terrain avec les autres joueurs et accepter de leur passer la balle.



BRUNO DAVID

Ancien Président du Muséum national d'Histoire naturelle

« Nous ne sortirons pas de l'ornière par une simple transition écologique comme on l'entend trop souvent ; l'enjeu est bien celui d'une transformation plus profonde. »



« Nous avons placé la biodiversité au cœur de notre performance plurielle, à l'aide de standards de gestion écologique, de plans d'action et d'indicateurs de mesure dédiés, qui permettent de guider notre stratégie et notre travail quotidien. »

Édito

ESTELLE BRACHLIANOFF

Directrice générale de Veolia

La santé des écosystèmes, dont dépend toute vie sur Terre, se dégrade plus vite que jamais. En quelques années seulement, les deux tiers des populations d'insectes ont été détruits. En quelques décennies, les deux tiers des animaux sauvages ont disparu. En quelques millénaires, les deux tiers des arbres ont été abattus. Le bilan est sans appel : nous sommes au début de la 6^e extinction massive et, contrairement aux 5 autres que notre planète a déjà connues, cette fois-ci, seule l'activité humaine est en cause.

Si le monde économique est en partie responsable des pressions qui pèsent sur nos écosystèmes, la mobilisation des entreprises est déterminante pour inventer les solutions qui permettront de les préserver, de les sécuriser, voire de les régénérer. C'est justement le cœur de la raison d'être de Veolia. Chaque jour, c'est ce que nous faisons lorsque nous transformons les déchets en ressources ou en énergie, lorsque nous traitons et recyclons les eaux usées. Parce qu'une ressource est trop précieuse pour n'être utilisée qu'une seule fois.

Cet engagement, qui est le fondement de nos trois métiers, est désormais renforcé par notre nouveau programme stratégique, GreenUp. Un réel accélérateur du développement, partout dans le monde, de nos activités à fort impact positif, comme le traitement des déchets dangereux ou les nouvelles technologies de l'eau. Son ambition : décarboner, dépolluer et régénérer les ressources pour réconcilier le développement des activités humaines avec les limites planétaires.

C'est pourquoi nous avons placé la biodiversité au cœur de notre performance plurielle, à l'aide de standards de gestion écologique, de plans d'action et d'indicateurs de mesure dédiés, qui permettent de guider notre stratégie et notre travail quotidien. Conscients de notre devoir d'exemplarité, nous nous engageons non seulement à accompagner nos clients pour minimiser leurs impacts sur la biodiversité, mais aussi à réduire les impacts locaux liés à l'exploitation de nos propres installations industrielles, bien qu'elles soient d'un ordre de grandeur infiniment plus faible.

En renouvelant, début 2024, nos engagements dans le cadre des initiatives collectives d'entreprises Act4nature international et It's Now for Nature, nous nous sommes fixé des cibles toujours plus exigeantes, en ligne avec des cadres d'action internationaux issus de la COP15 et de la directive européenne CSRD*, notamment en matière de restauration et de préservation des écosystèmes. Le tout sur un périmètre d'activité élargi à l'issue de l'acquisition de Suez.

Au-delà de notre corps de métier, nous avons fait de la biodiversité une priorité dans le cadre de notre programme d'innovation. Avec notamment l'intensification des solutions fondées sur la nature – recréation de zones humides et restauration des écosystèmes aquatiques – sans oublier les outils de biomonitoring, permettant de qualifier l'état des habitats naturels par la mesure de l'activité de certaines espèces qui en sont représentatives.

Ces solutions créatrices de valeur seront intégrées encore plus largement dans nos offres, pour aider nos clients à prendre toute leur part dans la préservation et la régénération de leurs propres écosystèmes.

Enfin, parce que la lutte contre l'érosion de la biodiversité exige d'accélérer l'engagement de l'ensemble de nos partenaires économiques, nous avons ouvert le dialogue avec nos fournisseurs sur la réduction de leurs propres impacts et adopté, dès leur parution, fin 2023, les lignes directrices de la Taskforce for Nature-related Financial Disclosures (TNFD*) pour flécher les investissements vers les solutions au plus fort impact.

Le succès de la COP15, en décembre 2022, a suscité l'immense espoir d'un arrêt du processus mondial de dégradation de la vie sur Terre avec un objectif de restauration de 30% des écosystèmes dégradés d'ici 2030. En participant à la COP16 de Cali, Veolia prend toute sa part dans ce combat majeur pour l'humanité et le vivant et s'engage, aux côtés de la communauté internationale, à accélérer la mise en œuvre des moyens nécessaires pour relever ce défi.

« La lutte contre l'érosion de la biodiversité exige d'accélérer l'engagement de l'ensemble de nos partenaires économiques. »

PRÉSERVER ET RÉGÉNÉRER LE VIVANT : LA POLITIQUE DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DE VEOLIA

Accélérer le déploiement de solutions viables, duplicables et abordables qui permettront de préserver la nature, la biodiversité et les ressources naturelles est au cœur de la raison d'être et du programme stratégique GreenUp de Veolia. Engagé de longue date aux côtés de toutes ses parties prenantes pour relever les défis de la transformation écologique, le Groupe confirme son ambition d'intégrer dans ses métiers la protection du vivant et des services qu'il nous rend.

INSCRIRE LA NATURE AU CŒUR DE NOS ACTIVITÉS

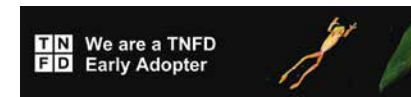
Présent sur les 5 continents (57 pays) avec près de 218 000 salariés en 2023, Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique en répondant aux défis majeurs de cette transformation : le dérèglement climatique, les pollutions, la raréfaction des ressources et l'érosion de la biodiversité.

Cette érosion, le Groupe contribue à en limiter les facteurs liés aux activités humaines par le biais des 3 piliers de son nouveau programme stratégique GreenUp : décarboner, dépolluer et régénérer les ressources naturelles.

Le lancement de GreenUp a également été l'occasion de réaffirmer la place de la biodiversité dans les engagements du Groupe. Ainsi :

- **L'objectif Dépollution-Biodiversité a été maintenu** dans les objectifs de performance plurielle définis pour la période 2024-2027, qui seront pris en compte dans la rémunération d'au moins 16 000 managers du Groupe ;
- **le Groupe a renouvelé en mars 2024 son engagement** dans le dispositif **Act4nature international**, initiative qui regroupe plus de 70 grandes entreprises françaises et leurs partenaires associatifs et académiques. Il s'est également engagé dans l'initiative jumelle **It's Now for Nature**, portée par l'organisation **Business for Nature** qui regroupe plus d'une centaine de réseaux d'entreprises dans le monde ;

- **Veolia a fait partie des premières entreprises** ayant utilisé dans son document d'enregistrement universel 2023, publié en mars 2024, le cadre de reporting d'impact sur la nature issue des travaux de la **TNFD**, référentiel commun aux entreprises émettrices et aux investisseurs pour l'évaluation des politiques des entreprises vis-à-vis de la biodiversité ;



- **par ailleurs, la performance de Veolia en matière de protection de l'environnement** a été une nouvelle fois reconnue en 2023 par les acteurs de la notation extra-financière, dont le CDP :
 - **CDP Climate Change 2023 : distinction « Leadership », score de A-**,
 - **CDP Water Security 2023 : distinction « Leadership », score de A-**.

Sur le plan opérationnel, **plus de 40 correspondants au sein du Groupe** sont chargés spécifiquement de la mise en œuvre des plans d'action pour la préservation de la biodiversité sur les sites que Veolia exploite.

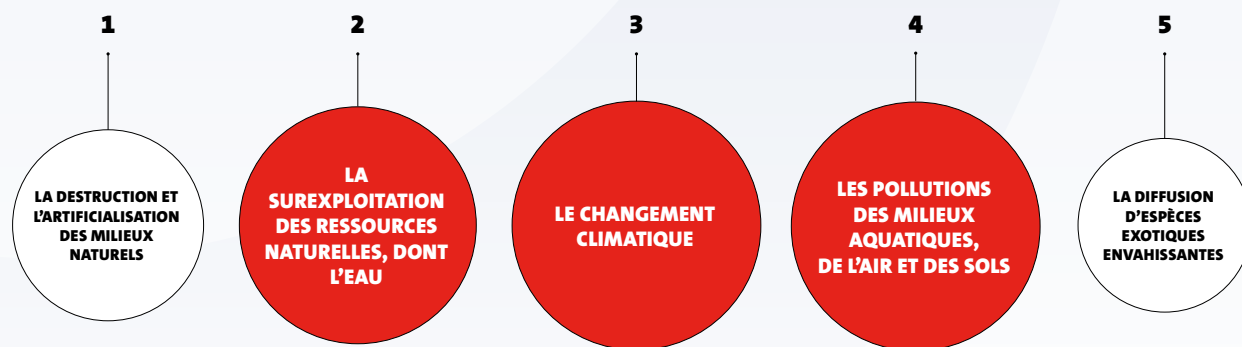
act4nature
international

BUSINESS
FOR NATURE

LUTTER CONTRE LES FACTEURS D'ÉROSION DES MILIEUX NATURELS

Pollution, changement climatique, surexploitation des ressources... Les pressions humaines fragilisent la biodiversité. Pour en réduire les impacts, Veolia propose à ses clients des solutions conciliant performance opérationnelle et sauvegarde de la planète.

LES ACTIVITÉS DE VEOLIA CONTRIBUENT À RÉDUIRE SIGNIFICATIVEMENT 3 DES 5 PRESSIONS SUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES PAR L'IPBES



Limiter les pressions de l'activité humaine

Parce qu'elles dépolluent, décarbonent et régénèrent les ressources, les activités de Veolia contribuent à préserver les milieux naturels (eau, air, sol) et réduisent 3 des 5 principaux facteurs d'érosion de la biodiversité résultant de l'activité de ses clients municipaux et industriels (surexploitation des ressources naturelles dont l'eau, changement climatique, pollution) :

- **la collecte et le traitement des déchets** limitent la diffusion des pollutions urbaines et industrielles dans les sols, les masses d'eau et l'atmosphère;
- **les activités de traitement des eaux usées** favorisent le rejet d'une eau de qualité dans le milieu naturel, contribuant ainsi au soutien

d'étiage des cours d'eau, à l'atteinte du bon état écologique et à la protection de la ressource en eau des pollutions ;

- **le développement de réseaux de chaleur urbains** centralisés, contrôlés en continu et soumis à des réglementations strictes, ainsi que **le choix de filières biomasse** certifiées pour les alimenter réduisent l'impact environnemental par rapport à des systèmes plus polluants ;
- **la production et la commercialisation de fertilisants organiques recyclés** (encadré ci-contre) s'inscrivent dans le cadre de l'agriculture durable, qui joue un rôle clé dans l'équilibre des écosystèmes.

Les activités exercées sur les sites opérés par Veolia peuvent toutefois engendrer localement des pressions directes ou indirectes sur les milieux. Conscient de ses impacts, toutefois minimales par rapport à la réduction des impacts de ses clients, Veolia a mis en place une politique environnementale qui lui permet de les maîtriser au mieux.

Transformer nos sites en réservoirs de biodiversité

Veolia vise à **transformer les principaux sites qu'il exploite dans le monde en réservoirs de biodiversité**. Cela passe par la mise en œuvre de plans d'action dédiés sur les sites implantés dans les zones présentant les potentialités les plus fortes sur un plan écologique et, plus largement, par une gestion écologique des emprises foncières des installations qu'il gère.

Connaître nos dépendances à la nature

Si nos activités permettent de réduire les facteurs de pression sur la biodiversité, elles sont également fortement dépendantes du bon fonctionnement des services écosystémiques rendus par la nature.

• **La production d'eau potable** dépend directement du bon fonctionnement du grand cycle de l'eau : la régularité des précipitations et la capacité de stockage des bassins versants assurent la disponibilité de la ressource. La capacité d'autoépuration des milieux contribue à maintenir la bonne qualité de la ressource utilisée pour la production d'eau potable, et limite ainsi les traitements nécessaires à sa potabilisation.

• **Les activités de dépollution des eaux usées** sont tributaires de facteurs écologiques : l'activité microbienne et la capacité d'assimilation des charges résiduelles par les milieux aquatiques assurent l'épuration des eaux usées.

• **La production d'énergie locale décarbonante à partir de biomasse** a besoin d'un approvisionnement durable en bois-énergie ou en déchets végétaux.

• **Le stockage et le compostage de déchets ainsi que le traitement des terres polluées** utilisent la structure, la nature des sols et des processus biologiques pour dégrader les matières organiques.

LES ATOUTS DES FERTILISANTS ORGANIQUES RECYCLÉS

Issus des activités de gestion de l'eau et de recyclage des biodéchets, les produits organiques apportent des éléments nutritifs indispensables aux cultures (azote, phosphore, potassium). Ils limitent ainsi l'usage de fertilisants de synthèse, dont la production fortement consommatrice d'énergie fait appel à des ressources non renouvelables. Ils constituent par ailleurs une ressource alimentaire bénéfique pour l'abondance et la diversité des organismes du sol – vers de terre, collemboles... –, qui eux-mêmes jouent un rôle crucial pour la production végétale. Enfin, l'usage de fertilisants organiques recyclés est une pratique agricole favorable au stockage additionnel de carbone dans les sols, contribuant ainsi à l'atténuation du dérèglement climatique.



INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS GREENUP

Depuis 2015 et son engagement public à préserver et restaurer la biodiversité, Veolia n'a cessé de réaffirmer cette priorité – en l'inscrivant dans sa raison d'être et son cadre de performance plurielle, et en renouvelant à plusieurs reprises son engagement dans l'initiative Act4nature international. Le Groupe s'est également doté d'objectifs renforcés à l'occasion du lancement de son programme stratégique 2024-2027, GreenUp.

Un engagement inscrit dans l'historique du Groupe

Dès 2015, la politique de protection de la biodiversité de Veolia s'est concrétisée par son engagement dans la Stratégie nationale pour la biodiversité lancée par le gouvernement français.

En 2019, Veolia a publié sa raison d'être avec notamment pour ambition d'améliorer la performance environnementale du Groupe et de ses clients, selon 4 priorités : lutter contre le dérèglement climatique, favoriser l'économie circulaire, préserver la ressource en eau et protéger les milieux et la biodiversité. Toujours en

2019, la préservation des milieux naturels devient l'un des 18 objectifs de performance plurielle de Veolia, matérialisé par un indicateur portant sur l'avancement des plans d'action sur les sites les plus sensibles gérés par le Groupe. Ces derniers sont identifiés à la fois au regard de la valeur des écosystèmes en présence, de la pression potentielle des activités exercées sur ceux-ci et des leviers pouvant être actionnés pour améliorer leur état. Chaque plan d'action local afférent à cet objectif est mis en œuvre grâce à un réseau de **plus de 40 correspondants biodiversité** au sein des business units.



« Notre engagement vis-à-vis de la protection de la nature et de la biodiversité s'illustre en premier lieu par notre volonté d'accélérer le déploiement de nos solutions de décarbonation, de dépollution, et de régénération des ressources. Notre excellence opérationnelle permet de contribuer localement à la restauration de la biodiversité sur les sites industriels dont nous avons la gestion. »

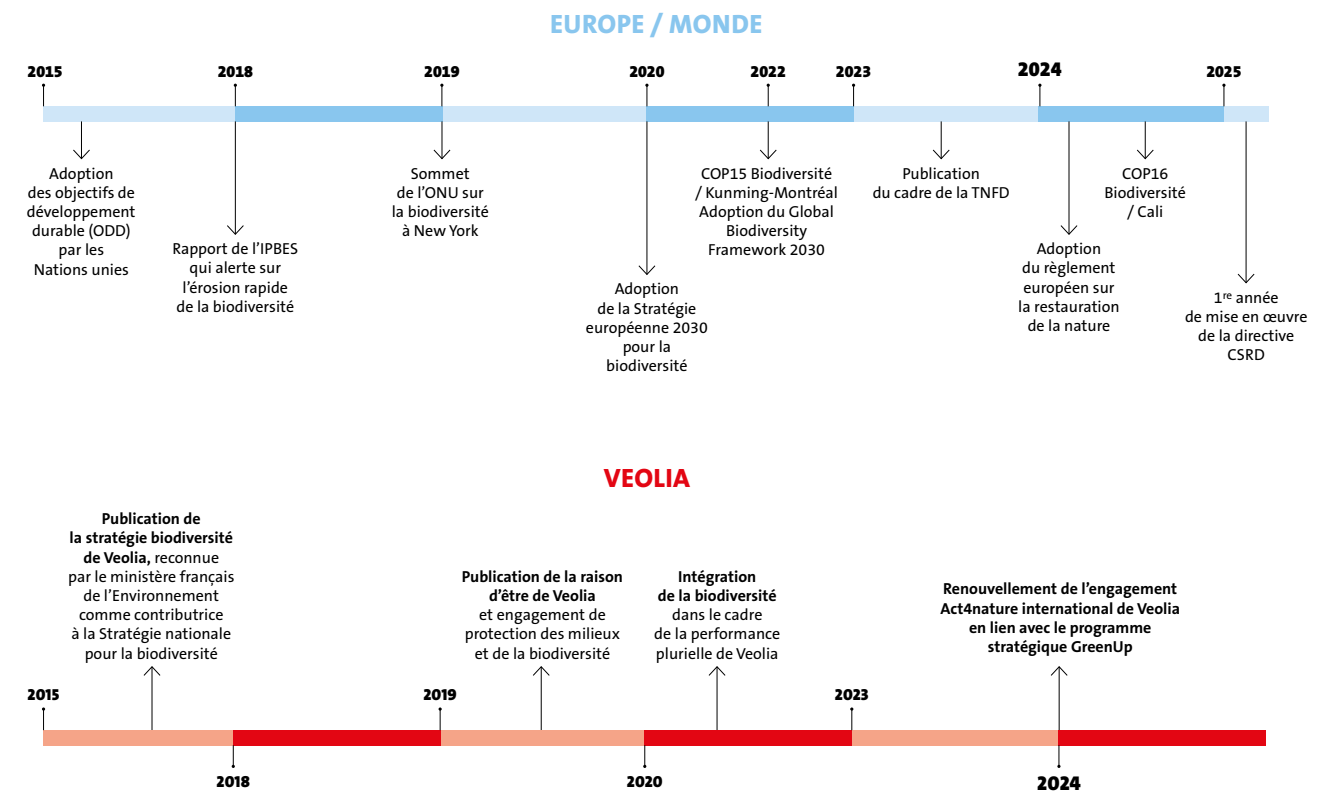
Sébastien Daziano
Directeur de la stratégie et de l'innovation
– Sponsor de l'engagement Dépollution-Biodiversité

Avec le lancement en 2024 de GreenUp, le nouveau programme stratégique de Veolia, **le cadre de performance plurielle du Groupe a été renouvelé en conservant l'objectif de protection de la biodiversité**. Le déploiement des plans d'action concerne désormais **163 sites sensibles** (1) (contre 107 dans le précédent programme Impact 2023), chiffre qui tient notamment compte du rachat des activités de Suez. L'objectif fixé à fin 2027 pour le taux d'avancement moyen des plans est de 85 % (base : 59 % début 2024). Un indicateur qui

continuera à être validé annuellement par un tiers extérieur et sera pris en compte dans la politique de rémunération variable des cadres dirigeants du Groupe.

Enfin, l'adoption du nouveau plan d'objectifs environnementaux 2024-2027 vise à systématiser les pratiques de préservation de la biodiversité, comme la gestion écologique des espaces non bâtis et l'entretien sans aucun produit phytosanitaire sur l'ensemble des principaux sites gérés par Veolia.

UNE STRATÉGIE EN LIGNE AVEC LES AMBITIONS CROISSANTES DES ÉTATS ET ACTEURS ÉCONOMIQUES



(1) Voir la localisation géographique des 163 sites en pages 22 et 23.

Un cadre de gouvernance robuste

À l’instar des autres objectifs de performance plurielle de Veolia, celui qui est dédié à la protection des milieux naturels et de la biodiversité est soutenu par un sponsor, membre du comité exécutif – Sébastien Daziano, Directeur de la stratégie et de l’innovation. L’état de son avancement est revu par le comité de la raison d’être du conseil d’administration du Groupe. La politique biodiversité de Veolia fait également partie des sujets abordés par la direction générale dans le cadre de son dialogue régulier avec son comité des Critical Friends. Composé d’experts indépendants, ce comité est sollicité pour ses avis, avec l’objectif de « challenger » l’entreprise et de l’aider à garder le cap.

Et parce que la sauvegarde du vivant exige un nouveau modèle collaboratif et pluridisciplinaire conduisant à des changements concrets et durables, le Groupe est partenaire depuis 2008 du comité français de l’UICN*. Ce dernier

l’accompagne par son expertise dans la mise en œuvre de sa stratégie biodiversité (élaboration de son engagement dans Act4nature international, création d’outils opérationnels...). Veolia participe aussi activement aux groupes de réflexion des associations françaises de référence sur le sujet, tels qu’Entreprises pour l’environnement (EpE) et l’Organisation pour le respect de l’environnement par l’entreprise (Oree), ainsi qu’à l’initiative internationale Business for Nature.

« Par les solutions de dépollution qu’il met à la disposition de ses clients, Veolia contribue à protéger la santé humaine et la biodiversité. Notre nouveau programme stratégique GreenUp renforce cet engagement en accélérant le développement de nos activités à fort impact, comme le traitement des déchets dangereux ou les nouvelles technologies de l’eau. »

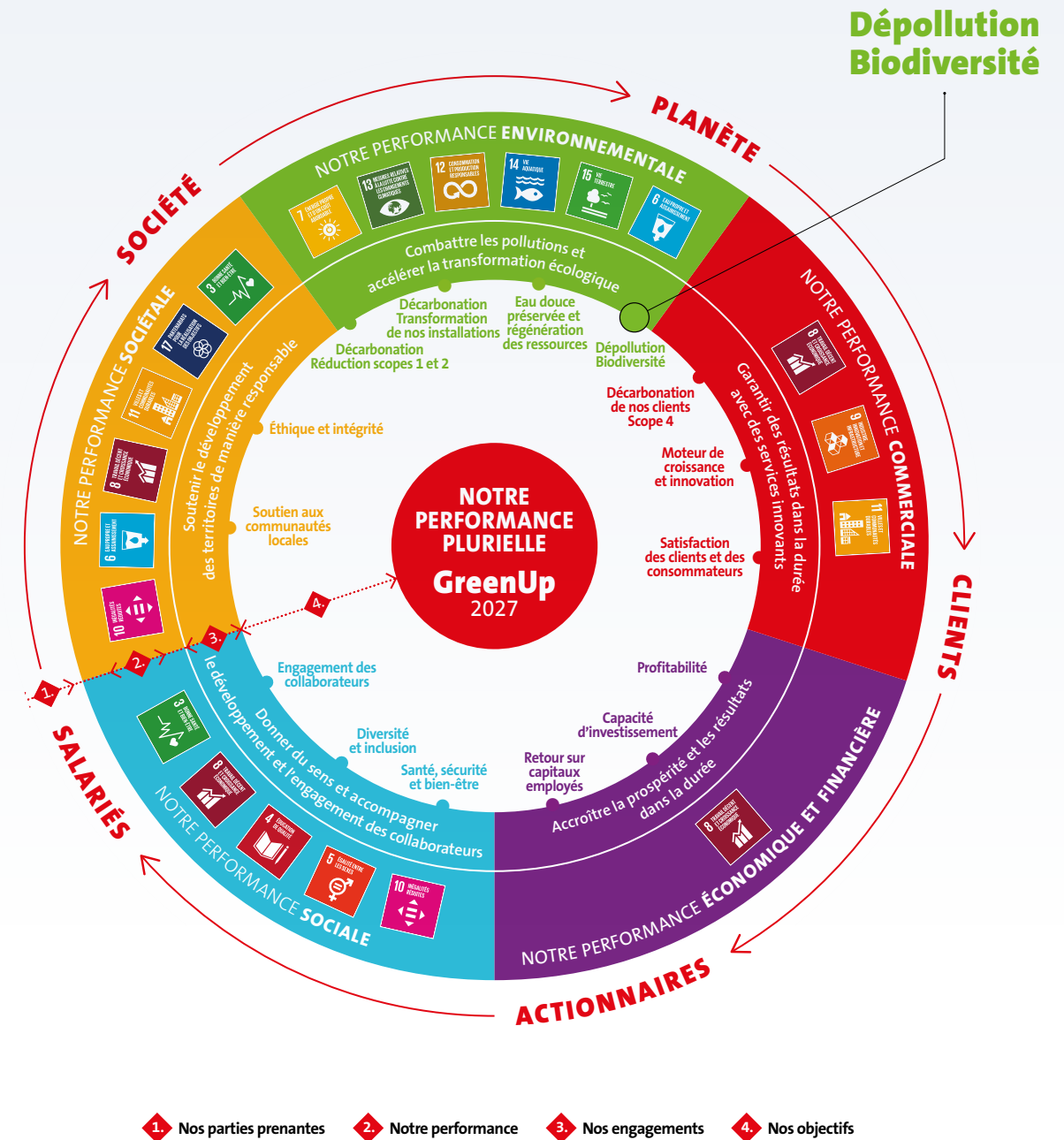
Estelle Brachlianoff
Directrice générale de Veolia



GreenUp
15 OBJECTIFS DE PERFORMANCE PLURIELLE

Pour piloter sa nouvelle stratégie, Veolia s’appuie sur la performance plurielle. C’est un outil qui guide les activités du Groupe, dans une recherche d’équilibre entre ses 5 dimensions de performance – économique et financière, commerciale, sociale, sociétale et environnementale – pour avoir un maximum d’impact durable. Veolia a défini 15 objectifs de performance plurielle dans le cadre de son programme stratégique GreenUp. Ils seront pris en compte dans la rémunération d’au moins 16 000 managers du Groupe. Chacun des indicateurs associés aux objectifs est mesuré et publié régulièrement au fil du programme pour permettre d’en suivre les progrès. Tous sont vérifiés par un organisme tiers indépendant de l’entreprise. Un membre du comité exécutif a été désigné sponsor, pour porter chaque objectif et s’assurer de sa réalisation.

GreenUp,
NOTRE OUTIL DE PERFORMANCE PLURIELLE



Dépollution Biodiversité



Un renouvellement des engagements pour la biodiversité de Veolia, inscrit dans le cadre de Act4nature international

En janvier 2024, Veolia a renouvelé pour la période 2024-2027 son engagement dans le dispositif Act4nature international⁽¹⁾, une initiative qui regroupe plus de 70 grandes entreprises françaises et leurs partenaires associatifs et académiques et à laquelle le Groupe adhère depuis sa création en 2018. Les objectifs fixés par le Groupe dans le cadre de cet engagement incluent notamment ceux qui sont déjà fixés à l'horizon 2027 dans le cadre de sa démarche de performance plurielle ou de son plan d'objectifs environnementaux, en ligne avec les recommandations du Global Biodiversity Framework issu de la COP15 et avec les attentes de la directive CSRD.

Il s'agit en particulier pour Veolia de :

- déployer auprès de ses clients des solutions de préservation et de restauration de la biodiversité issues de sa politique de performance et d'innovation ;
- renforcer la place de la biodiversité dans sa gouvernance comme dans sa communication à l'égard des parties prenantes.

Parmi les nouveaux engagements pris : le Groupe prévoit d'instaurer une revue annuelle des engagements Act4nature international au niveau du comité exécutif, de concevoir et d'inclure une solution de gestion de la biodiversité dans les offres commerciales, de tester pour les clients une solution de traitement des espèces exotiques envahissantes, ou encore de définir un objectif global de surface revégétalisée à l'horizon 2027 puis 2030 sur l'ensemble des sites d'enfouissement identifiés comme sensibles.

L'ensemble de ces 14 engagements se décline selon les piliers de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (gouvernance, stratégie, gestion des risques et impacts ; voir tableau ci-contre). Ces nouveaux engagements de Veolia ont également été communiqués à l'initiative Business4Nature, qui regroupe plus d'une centaine de réseaux d'entreprises dans le monde engagés pour la protection de la biodiversité.



LES ENGAGEMENTS DE VEOLIA POUR LA PÉRIODE 2024-2027

ÉCHÉANCE

GOVERNANCE

1	Renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les processus de décision des instances de gouvernance du Groupe via la revue, une fois par an, des engagements Act4nature international au niveau du comité exécutif.	2024
2	Intégrer dans notre performance plurielle des objectifs portant sur 3 facteurs de pression sur la biodiversité : – le changement climatique : réduction des émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2) ; – la pollution : déploiement de plans d'action sur les sites sensibles ⁽¹⁾ ; – la surexploitation de la ressource : volume d'eau économisée.	À 2027
3	En tant qu'« early adopter » de la TNFD, aligner les informations publiées dans le document d'enregistrement universel 2023 avec les exigences de la TNFD.	2024

STRATÉGIE

4	Concevoir une solution de gestion de la biodiversité sur site à inclure dans nos offres commerciales (évaluation de l'empreinte biodiversité des sites de nos clients et plans d'action pour réduire les impacts et restaurer la biodiversité).	2025
5	Concevoir et tester une solution de traitement des espèces exotiques envahissantes pour nos clients (filière de traitement).	2024
6	Créer un catalogue de références et de bonnes pratiques. L'objectif de ce catalogue dédié aux activités de Veolia est de proposer à nos clients des solutions pour éviter ou réduire leurs impacts et restaurer la biodiversité.	

GESTION DE NOS IMPACTS ET RISQUES

7	Intégrer dans notre offre commerciale des solutions fondées sur la nature en se basant sur les pilotes existants.	DÈS 2024
8	Améliorer l'intégration de la biodiversité dans nos critères d'achat, en lien avec l'identification des risques sur notre chaîne de valeur dans le cadre de la TNFD et mentionner idéalement au moins un critère biodiversité pour nos fournisseurs stratégiques avec l'impact potentiel le plus fort.	2025
9	Définir un objectif global de surface revégétalisée à l'horizon 2027 puis 2030 sur l'ensemble de nos sites d'enfouissement identifiés comme sensibles.	2024 PUIS 2027
10	Continuer à réaliser des empreintes biodiversité et à déployer des plans d'action sur 100% de nos sites sensibles avec un périmètre actualisé ⁽²⁾ (estimation à 160 sites) et viser 85% de taux de déploiement moyen des plans d'action pour 2027.	
11	Déployer une gestion écologique sur 95% de nos sites comportant plus de 1 ha d'espaces verts (périmètre actualisé).	
12	Stopper l'usage des produits phytosanitaires sur 95% de nos sites (périmètre actualisé).	2027
13	Prendre un engagement « Zéro déforestation », maintenir 100% de traçabilité des produits bois pour notre filière énergie et viser des approvisionnements 100% certifiés, sur notre périmètre de contrôle opérationnel de la filière d'approvisionnement.	
14	Économiser la ressource en eau avec un objectif de 1,5 Md de m ³ d'eau douce préservée en 2027 via la réutilisation des eaux usées traitées, le dessalement et la réduction des fuites sur les réseaux.	

Engagements liés à une nouvelle thématique au regard des engagements précédents.

⁽¹⁾ Sites ayant potentiellement le plus d'impact sur les milieux et la biodiversité (identifiés selon les critères établis en partenariat avec l'UICN incluant la proximité de zones protégées ou d'intérêt majeur pour la biodiversité).
⁽²⁾ Périmètre actualisé suite à l'acquisition de Suez et à l'intégration de nouveaux contrats depuis 2019.

⁽¹⁾ www.act4nature.com

CONTRIBUER AUX OBJECTIFS INTERNATIONAUX

À l'issue de la COP15, l'accord mondial de Kunming-Montréal fixe des mesures urgentes pour stopper et inverser la perte de biodiversité d'ici à 2030. Le cadre mondial pour la biodiversité qui en résulte comporte 23 cibles à atteindre, dont 13 en lien avec les activités de Veolia.

OBJECTIFS 2030 DU GLOBAL BIODIVERSITY FRAMEWORK (1) DE LA COP15

CORRESPONDANCE AVEC LES ACTIVITÉS ET ENGAGEMENTS DE VEOLIA

2	Restaurer 30% des zones dégradées d'ici à 2030	Pratiques opérationnelles : management écologique des sites, « zéro phyto », plans d'action biodiversité sur les sites sensibles
3	Protéger au moins 30% des terres et des mers d'ici à 2030	Solutions : dépollution des sols et réhabilitation des zones humides, solutions fondées sur la nature
6	Prévenir et réduire les espèces invasives	Pratiques opérationnelles : management écologique des sites Engagement : conception d'une solution de traitement des déchets de plantes exotiques envahissantes
7	Réduire la pollution de toutes sources, d'ici à 2030 : réduction de 50% des pertes de nutriments dans l'environnement et du risque global lié aux pesticides; travailler à l'élimination de la pollution plastique.	Pratiques opérationnelles : « zéro phyto » Solutions : dépollution (déchets solides, déchets dangereux, eaux usées) – nutriments « verts » (compost...), recyclage du plastique, solutions d'économie circulaire
8	Minimiser l'impact du changement climatique sur la biodiversité et augmenter sa résilience	Solutions : offre résilience et adaptation au changement climatique, solutions fondées sur la nature
10	Veiller à ce que les zones agricoles, aquacoles, et forestières soient gérées de manière durable	Pratiques opérationnelles : gestion durable de la biomasse utilisée dans la production d'énergie Solutions : fertilisants organiques recyclés, réutilisation des eaux usées, ferti-irrigation (offre SmartFertiReuse)
11	Restaurer, maintenir et améliorer les contributions de la nature aux populations	Solutions : dépollution des eaux et des sols et solutions fondées sur la nature
12	Augmenter les espaces « verts et bleus » en zone urbaine et assurer une planification urbaine inclusive pour la biodiversité	Engagement : inclure la biodiversité dans nos offres commerciales et nos réponses aux appels d'offres
14	Assurer la pleine intégration de la biodiversité dans les politiques et réglementations	Engagement : plans d'action biodiversité sur les sites sensibles gérés par Veolia
15	Encourager les entreprises à évaluer et divulguer régulièrement leurs risques, dépendances et impacts sur la biodiversité	Engagement : mise en forme de l'information fournie par Veolia dans son document d'enregistrement universel 2023 selon les recommandations de la TNFD
16	Consommation durable : réduire les déchets et la surconsommation	Solutions d'économie circulaire
19	Augmenter le niveau des ressources financières de toutes provenances, d'ici à 2030, en mobilisant au moins 200 Mds\$/an, dont 30 Mds\$/an d'aide aux pays en développement pour protéger leur biodiversité	3 boosters stratégiques dans le cadre de GreenUp : • énergie locale et bioénergies • technologies de l'eau • traitement des déchets dangereux 4 milliards d'euros d'investissements de croissance sont prévus dans GreenUp, dont 2 milliards sur ces 3 boosters stratégiques
21	Veiller à ce que les meilleures données, informations et connaissances disponibles soient accessibles aux décideurs	Solutions : monitoring et biomonitoring École et accélérateur de transformation écologique Terra Academia*

(1) Cadre mondial pour la biodiversité.

Une stratégie alignée avec les objectifs des pouvoirs publics

Les solutions proposées par le Groupe, tout comme les actions lancées dans le cadre de son engagement Act4nature international et de son plan environnemental 2024-2027, sont en ligne avec 13 des 23 objectifs internationaux fixés à l'horizon 2030 par le Global Biodiversity Framework (GBF) issu de la COP15, organisée à Montréal, en décembre 2022.

En France, ces solutions forment également une grande partie des 39 mesures incluses dans la 3^e Stratégie nationale pour la biodiversité (1) (SNB3), adoptée fin 2023, réponse de la France à ce nouveau cadre mondial.

LES Sfn : BÉNÉFICES NETS POUR LA BIODIVERSITÉ

Les solutions fondées sur la nature (Sfn), promues par l'UICN, désignent l'ensemble des pratiques tirant parti de la nature et du pouvoir d'écosystèmes sains pour protéger les personnes, optimiser les infrastructures et sauvegarder un avenir stable et riche en biodiversité. Elles occupent une place importante dans la boîte à outils de l'adaptation au dérèglement climatique au niveau international, à tel point que, parmi les 23 cibles d'action du Cadre mondial pour la biodiversité issu de la COP15, 2 font référence aux Sfn (cibles 8 et 11 (2)).

L'AMÉRIQUE LATINE

À LA POINTE DE LA POLITIQUE BIODIVERSITÉ DU GROUPE

En ligne avec les objectifs de GreenUp, Veolia a relevé en Amérique latine l'ambition de ses engagements de performance en matière de biodiversité et travaille à l'élargissement de son offre de services sur le sujet à ses clients. Aux 20 sites sensibles déjà identifiés – avec 82% des actions prévues dans leurs plans de préservation déjà réalisées – s'ajoutent 6 nouveaux depuis 2024. Parmi les autres actions remarquables : la restauration au Brésil de zones dégradées dans la Mata Atlântica ; l'amélioration au Mexique de la qualité de l'eau et de la protection des habitats aquatiques ou encore des programmes éducatifs et des campagnes de sensibilisation, notamment en Argentine.



(1) <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/strategie-nationale-biodiversite-2030>.
(2) Voir des exemples de Sfn mises en œuvre par le Groupe en pages 31 et 32.

S'ENGAGER AVEC NOS PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

Parmi les premières entreprises à adopter le cadre de la TNFD pour intégrer les risques liés à la nature dans son reporting extra-financier, Veolia participe à faciliter le fléchage des investissements vers les solutions contributrices à la protection des écosystèmes terrestres ou aquatiques. Une exigence qui l'a également incité à engager un dialogue avec ses fournisseurs, afin d'améliorer l'intégration de la protection de la biodiversité dans ses critères d'achat.

Une réponse aux attentes de la communauté financière

Dans son document d'enregistrement universel 2023, Veolia a adopté les recommandations du cadre relatif à l'identification des risques et opportunités liés à la nature, publié par la TNFD en septembre 2023. Ce cadre fournit aux émetteurs et investisseurs, à l'instar de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) pour le climat, un référentiel commun d'évaluation des politiques des entreprises vis-à-vis de la biodiversité.

Il permet aux entreprises de fournir de manière transparente et cohérente les informations pertinentes concernant leurs impacts sur la biodiversité, ainsi que sur les risques et les opportunités qui en découlent pour leur activité et leur performance financière.

La TNFD vise ainsi à encourager les entreprises à intégrer leur rapport à la biodiversité dans leurs processus de prise de décision, dans leur gestion des risques et dans leurs stratégies commerciales.

Cette démarche a été saluée lors du Forum de Davos de janvier 2024, où Veolia a été distingué comme faisant partie des 19 entreprises et organisations financières françaises et des 320 mondiales « early adopters » de la TNFD. Plusieurs investisseurs ont également fait part de leur satisfaction sur ce sujet lors de l'assemblée générale annuelle du Groupe, en avril 2024.

« Veolia fait partie des premières entreprises s'étant engagées à utiliser, le cadre de reporting d'impact sur la nature porté par la TNFD. Face à l'érosion rapide de la biodiversité, nous saluons cette initiative de transparence qui rend compte de ses impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la nature. »

Philippe Zaouati,
Fondateur et Président-directeur général de Mirova



UN ENGAGEMENT « ZÉRO DÉFORESTATION »

La contribution de Veolia à la transition énergétique prévoit le développement de filières de production d'énergies renouvelables à partir de la biomasse agricole mais aussi forestière. Dans ce dernier cas, l'approvisionnement effectué sous le contrôle opérationnel du Groupe est d'origine locale et très souvent constitué de coproduits de l'exploitation (branches, écorces...), non valorisables en menuiserie.

Veolia a souhaité un impact « zéro déforestation » pour ces approvisionnements, en assurant leur traçabilité et en les faisant certifier suivant des référentiels garantissant cet impact. En Europe, le Groupe vise ainsi l'obtention de certificats assurant la conformité aux exigences de la directive RED II sur les énergies renouvelables et, hors d'Europe, de certificats de type FSC ou PEFC. En 2023, 97,6% de la biomasse bois utilisée par le Groupe a été ainsi tracée et certifiée à 70%, pour un objectif de 100% sur ces deux indicateurs à l'horizon 2027.

Une prise en compte des impacts, risques et dépendances de la chaîne de valeur

Afin de satisfaire aux recommandations de la TNFD, Veolia a procédé à l'évaluation de ses impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la nature selon la méthode Leap (Locate, Evaluate, Assess and Prepare). Cette étude a permis d'identifier les risques et opportunités par activité à court, moyen et long termes sur les opérations directes et la chaîne de valeur amont. Elle a également entraîné l'intégration d'un nouvel élément relatif aux risques liés à l'érosion de la biodiversité dans la campagne annuelle d'évaluation des risques au sein des business units.

L'identification des risques sur la chaîne de valeur amont a par ailleurs conduit le Groupe à un dialogue plus approfondi avec ses principaux fournisseurs des catégories d'achats les plus concernées. L'objectif : intégrer dès 2025 des critères associés à la protection de la biodiversité dans la sélection et l'évaluation des fournisseurs. Ainsi, le nouveau plan d'objectifs environnementaux du Groupe fixe des objectifs de 100% de traçabilité et de certification pour la biomasse bois utilisée dans sa filière énergie à 2027, afin de satisfaire à son engagement « zéro déforestation ».

We are a TNFD
Early Adopter

TNFD
Taskforce on Nature-related
Financial Disclosures



PASSER DE L'ENGAGEMENT AUX ACTES

Chez Veolia, les engagements se traduisent en actes. Le Groupe gère et aménage les sites qu'il exploite, notamment pour pallier les impacts créés par leur emprise foncière, et mieux les transformer en réservoirs de biodiversité. Le Groupe a ainsi développé un outil mesurant l'empreinte d'un site sur la biodiversité et s'engage à déployer une gestion écologique sur les principaux sites qu'il opère.

DÉPLOYER DES PLANS D'ACTION SUR LES SITES SENSIBLES

En 2019, **107 sites** ont été identifiés comme sensibles parmi les principales installations gérées par le Groupe, représentant une superficie totale de **16 116 ha**. Tous ont lancé un plan d'action, déployé en moyenne à hauteur de 85% à fin 2023. Le renouvellement de l'engagement de Veolia, qui prend en compte le nouveau périmètre du Groupe issu de l'acquisition de Suez, porte aujourd'hui à **163 le nombre de sites considérés comme « sensibles » pour la biodiversité**. Ceux-ci feront, comme les précédents, l'objet du déploiement d'un plan d'action après évaluation de leur empreinte biodiversité.

Identification des sites sensibles

Les sites sensibles sont identifiés selon deux critères majeurs :

- **Les enjeux liés au contexte de sensibilité et de potentialité du site** : nature de son milieu d'implantation, présence d'aires naturelles protégées à proximité et présence potentielle d'espèces menacées ou protégées, surface d'espaces perméabilisés terrestres et aquatiques, niveau de stress hydrique.

Veolia croise à cet effet les informations de la base de données Ibat (Integrated Biodiversity Assessment Tool) – développée par BirdLife international, Conservation international, l'UICN et le Programme pour l'environnement des Nations unies – et la géolocalisation des sites. Sont considérées les aires naturelles définies par l'UICN (catégories I à VI), l'Unesco (patrimoine mondial naturel), la convention de Ramsar, le MAB (programme Man and the Biosphere), l'Alliance for Zero Extinction, et les zones importantes pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité (Zico).

- **Les enjeux liés à l'activité du site** : rejets dans l'air et dans l'eau, rendements épuratoires, prélèvements dans la ressource, non-conformités éventuelles passées, imperméabilisation des surfaces.

« Nos collaborateurs ont un engagement fort envers la préservation de la biodiversité. Ils connaissent l'impact positif de nos actions sur les territoires tout autant qu'ils sont conscients de notre responsabilité environnementale sur les sites où nous opérons. Dans le cadre de notre nouveau programme stratégique GreenUp, nous nous sommes fixé des objectifs encore plus ambitieux que précédemment. Et nous travaillons notamment à intégrer encore plus de solutions de préservation de la biodiversité dans notre offre, de manière à répondre aux attentes de nos clients en matière de développement durable. »

Gustavo Migues
Directeur de la zone Ibérie et Amérique latine



163 SITES SENSIBLES IDENTIFIÉS PAR VEOLIA POUR LA PÉRIODE 2024-2027

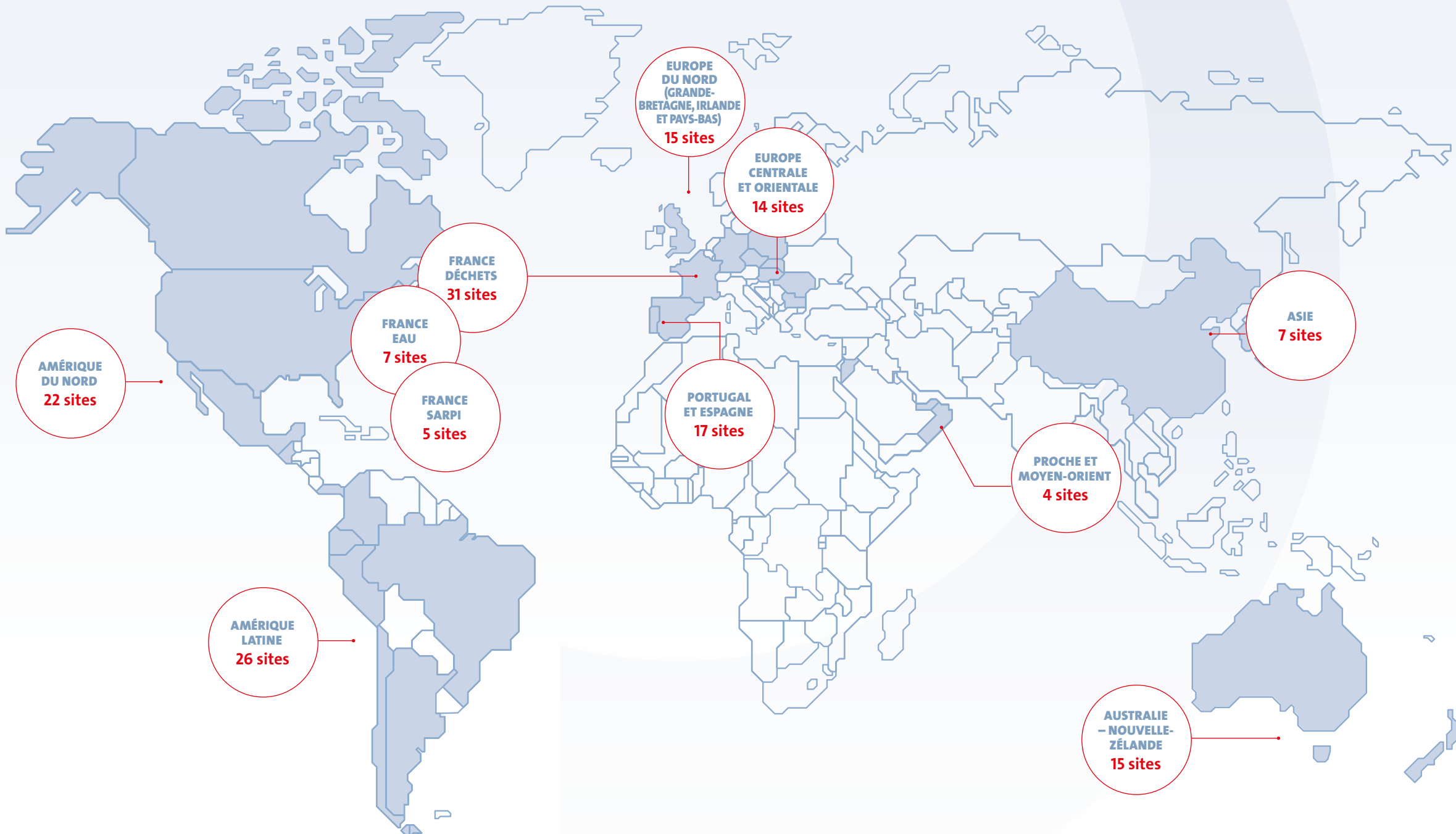
Mesure de l’empreinte biodiversité

Veolia a coconçu un outil de mesure de l’empreinte « milieux et biodiversité » d’un site, qui permet d’évaluer à une échelle locale les impacts négatifs et positifs, directs ou indirects, exercés par les activités, notamment sur les sites sensibles. Cet outil est le fruit d’une collaboration entre écologues et experts en analyse de cycle de vie, issus du bureau d’études français Écosphère, du comité français de l’UICN et de Veolia.

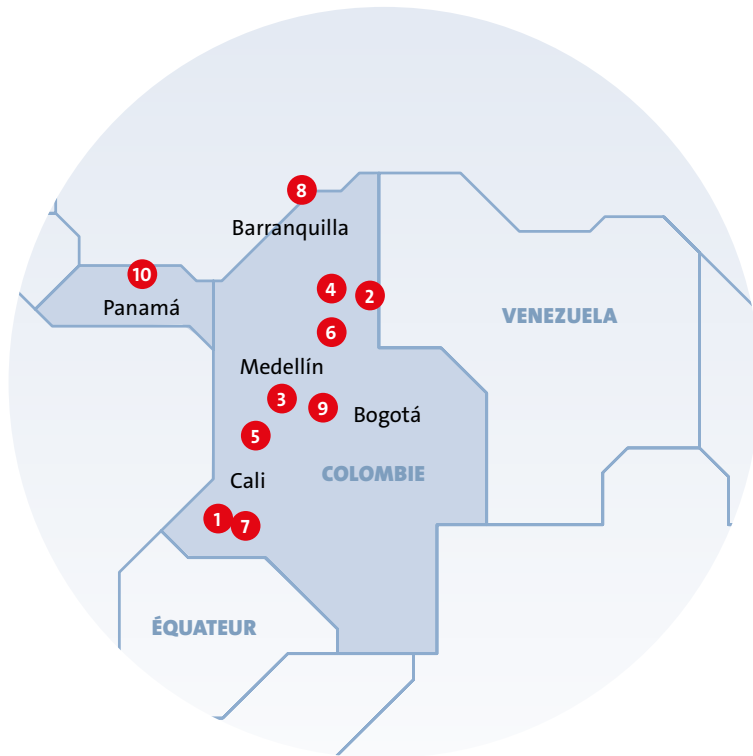
À l’instar de l’empreinte carbone, l’empreinte « milieux et biodiversité » mesure qualitativement et quantitativement les enjeux majeurs d’un site pour faciliter ensuite l’élaboration d’un plan d’action semi-automatisé et le suivi de son avancement. Elle comprend l’analyse d’indicateurs et de données liés :

- **au process du site** (consommation d’énergie, de réactifs, d’eau et de matières premières, rejets, production de déchets ou encore valorisation énergétique et de matières);
- **à la localisation du site, mais aussi à la présence d’aires naturelles protégées** (sur ou à proximité du site), d’espèces rares, menacées ou invasives, à l’éclairage...

L’intervention d’un écologue expert en biodiversité locale est obligatoire pour accompagner les entités opérationnelles dans la mesure des empreintes sur site. Et pour garantir des évaluations et plans d’action homogènes, quelle que soit la géographie, un cadre méthodologique partagé est appliqué.



LES 10 SITES À FORT ENJEU BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉS EN COLOMBIE ET AU PANAMA

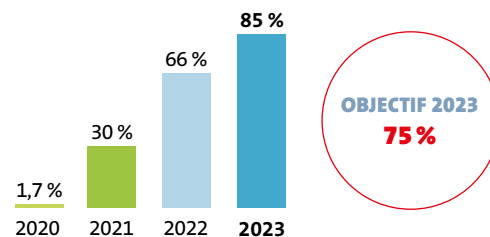


- 1 Antanas
- 2 Guayabal
- 3 La Esmeralda
- 4 Las Bateas
- 5 Presidente
- 6 San Silvestre
- 7 Wayra
- 8 Caribe
- 9 Sabana
- 10 El Diamante

Déploiement des plans d'action

Après avoir évalué l'empreinte biodiversité, l'écologue accompagne le site dans la définition de son plan d'action. Il s'appuie, pour ce faire, sur une liste d'opérations prédéfinies à mettre en œuvre (recréation de zones humides et d'habitats, intégration d'espèces locales et lutte contre les espèces exotiques envahissantes, diminution de la pollution lumineuse, protection de la ressource en eau...), qu'il complète selon les enjeux majeurs révélés par l'analyse.

% D'AVANCEMENT DES PLANS D'ACTION BIODIVERSITÉ SUR LES SITES SENSIBLES



« Conformément à notre raison d'être, la protection de la biodiversité fait partie des 15 objectifs prioritaires du Groupe en matière de performance plurielle, en répondant à la fois à l'urgence environnementale, mais aussi aux attentes des clients, des salariés et des actionnaires du Groupe. Sa place a encore été renforcée dans le cadre de GreenUp, avec la fixation d'objectifs annuels pour les business units. »

Pierre-Yves Pouliquen
Directeur de la performance plurielle et du développement durable

EN COLOMBIE, LE PARC TECHNOLOGIQUE ENVIRONNEMENTAL D'ANTANAS

Situé dans la ville de Pasto sur un site d'enfouissement et d'incinération, le parc de 98 ha maintient depuis 2021 3 zones de conservation totalisant 73 ha. L'association de protection de l'environnement Viva el Planeta y accompagne Veolia dans la gestion écologique d'espèces d'arbres rares tels que le chêne, le palmier, le pin colombien, et d'oiseaux rares comme le pic glandivore. La création d'une pépinière assure la disponibilité d'espèces endémiques pour la revégétalisation et la reforestation des lieux. Enfin, le site s'attache à sensibiliser ses collaborateurs et les communautés locales en organisant des visites et conférences sur la biodiversité.

EN FRANCE, LE CENTRE DE STOCKAGE DE GRANGES

Afin d'optimiser l'accueil des espèces et offrir des milieux diversifiés complémentaires, cette installation déploie des actions de préservation et restauration de la biodiversité, non seulement sur les zones en postexploitation, mais aussi sur les espaces délaissés. Au menu, la végétalisation rigoureuse du site – soit par l'achat de semences labellisées « Végétal local », soit via un projet de « transfert de foin » pour une surface de 7 ha – ainsi que l'entretien de divers milieux, tels que les boisements historiques avoisinants. Une haie champêtre de plus de 1 km a été plantée et, depuis 2022, un espace de 4 ha est progressivement réaménagé (mare, bosquets arbustifs, abris à reptiles...) pour favoriser l'accueil de nombreuses espèces. Enfin, la gestion des espèces exotiques envahissantes est en partie assurée grâce à des chantiers participatifs impliquant les collaborateurs du site.



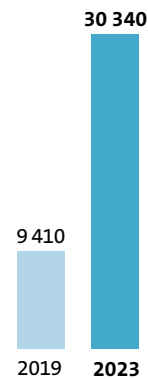
DÉVELOPPER PARTOUT DES PRATIQUES PLUS VERTUEUSES

Veolia engage l'ensemble des sites qu'il exploite à mettre en œuvre des pratiques plus vertueuses pour la biodiversité, quel que soit leur niveau d'enjeu : une politique « zéro produits phytosanitaires » et une gestion écologique sur les sites abritant plus de 1 ha d'espaces verts.

Pour accompagner les entités opérationnelles, différents outils sont mis à leur disposition :

- **Le guide de gestion écologique, développé en partenariat avec le comité français de l'UICN,** est destiné à tous les sites, quel que soit leur niveau d'enjeu. Celui-ci comporte des fiches pratiques sur les mesures d'entretien des espaces verts, mares et cours d'eau, les aménagements écologiques de la voirie et du bâti, la prévention de l'intrusion et la gestion des espèces exotiques envahissantes... Une déclinaison sectorielle de ce guide pour les centres d'enfouissement technique des déchets a été réalisée en 2022. Pour ces installations, l'indicateur « Surfaces sur lesquelles des actions de remédiation ou de revégétalisation sont prévues dans les 4 prochaines années » est passé de 450 ha en 2021 à 1 962 ha en 2023.

SURFACE CUMULÉE DES SITES AYANT DÉPLOYÉ UNE GESTION ÉCOLOGIQUE (EN HECTARES)



- **La charte « Espaces verts »** a pour objectif d'accompagner la transition des entités opérationnelles vers des pratiques plus écologiques. Elle formalise les engagements pris par les sites de Veolia et les prestataires en matière de gestion écologique des espaces verts et intègre des mesures obligatoires pour que cette gestion soit conforme aux exigences de la charte.
- **La charte « Zéro produits phytosanitaires »** (herbicides, fongicides, insecticides et biocides) liste les pratiques à adopter pour considérer un site comme vertueux en matière de gestion de ses espaces verts. À l'instar de la charte « Espaces verts », elle s'applique au site et à ses prestataires. Une fiche pédagogique complète la démarche pour sensibiliser les collaborateurs en expliquant notamment l'évolution nécessaire des standards esthétiques vers une plus grande intégration de la nature dans les espaces verts.

UNE SENSIBILISATION INTERNE COMME EXTERNE

En lien avec de nombreux partenaires, Veolia sensibilise ses parties prenantes à la préservation de la biodiversité, en externe comme en interne. L'information, la formation et la sensibilisation de nos équipes et de nos clients aux enjeux de la biodiversité, partout dans le monde, contribuent à expliciter l'impact positif de notre action.

L'ambition de Veolia est de continuer à sensibiliser ses parties prenantes internes (personnels sur site, fonctions support) comme externes (sous-traitants, clients, grand public...) aux enjeux de la protection des milieux et de la biodiversité. L'objectif : ancrer le changement de culture nécessaire à l'évolution des pratiques opérationnelles à tous les niveaux de décision du Groupe.

Veolia dialogue également avec ses parties prenantes, notamment à travers des partenariats avec des associations de protection de la nature,

à l'échelle nationale ou locale... Conscient qu'une expertise naturaliste est nécessaire à la mise en place et au suivi d'actions adaptées aux enjeux des territoires, il encourage ses sites à adopter la même démarche.

Enfin, en complément des campagnes locales de sensibilisation organisées par les business units, un e-learning « Biodiversité » a été déployé à l'intention de tous les collaborateurs du Groupe en 2022.

EN ESPAGNE, BIOBSERVA DYNAMISE LES SCIENCES PARTICIPATIVES

Ce programme éducatif de surveillance de la biodiversité dans les installations de traitement des eaux gérées par Agbar, filiale de Veolia, repose sur le volontariat des collaborateurs. Mis en œuvre dans 90 sites, BiObserva compte plus de 270 salariés bénévoles pour observer des espèces d'oiseaux puis les enregistrer dans une base de données. Les quelque 145 000 observations déjà recueillies permettent au Groupe de connaître la qualité environnementale de ses installations. Elles sont également partagées dans le Système mondial d'information sur la biodiversité (Global Biodiversity Information Facility – GBIF).



INNOVER GRANDEUR NATURE POUR NOS CLIENTS

Face au dérèglement climatique et à l'érosion de la biodiversité, les entreprises doivent à la fois œuvrer pour une meilleure préservation du vivant, contribuer à la neutralité carbone et mettre en place des solutions d'adaptation. Fort de son expérience en la matière, Veolia se doit également d'être exemplaire et innovant pour la protection de la biodiversité chez ses clients.

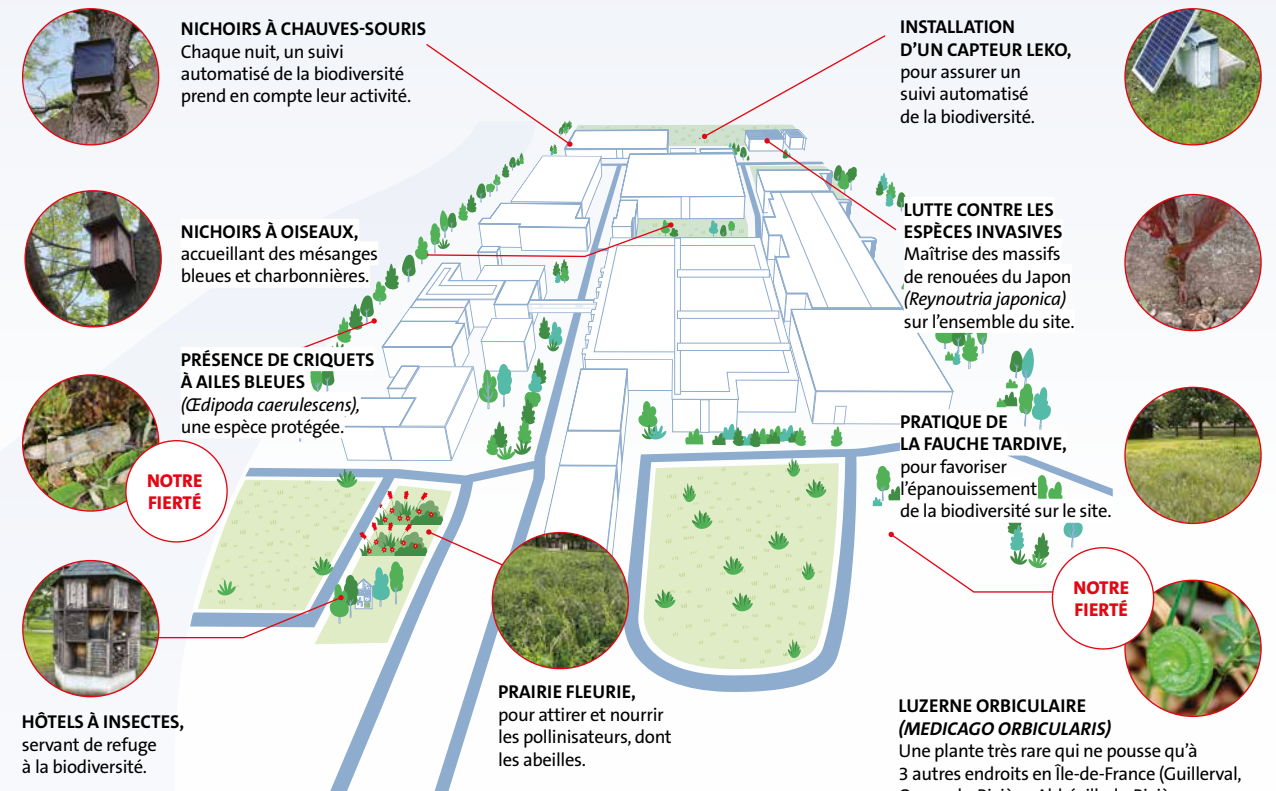
LA GESTION ÉCOLOGIQUE, PARTIE INTÉGRANTE DE L'OFFRE VEOLIA

Veolia met à la disposition de ses clients publics et privés son savoir-faire en matière de protection de la biodiversité. Le Groupe déploie à leur intention une gamme de solutions écologiques adaptées à la gestion de leurs sites industriels. En voici quelques-unes.

EN ÎLE-DE-FRANCE, FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS L'USINE DE CHOISY-LE-ROI

Pour permettre à la faune et la flore de s'épanouir en harmonie avec les activités du site de Choisy-le-Roi du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), opéré par Veolia Eau d'Île-de-France, déléataire du SEDIF, de nombreuses actions sont mises en place : gestion différenciée (et sans produits

phytosanitaires) des espaces verts, installation de nichoirs et d'hôtels à insectes, monitoring de la faune présente... L'enjeu : contribuer à préserver la ressource en eau et à la lutte contre le dérèglement climatique, réduire l'empreinte environnementale du site et protéger la biodiversité.



L'usine de Choisy-le-Roi est propriété du Syndicat des Eaux d'Île-de-France.

EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, À PRAGUE, LA NATURE REVIENT EN VILLE

Veolia gère des installations de gestion des eaux sur l'ensemble du territoire de la ville de Prague qui compte également un grand nombre de réserves naturelles. Ce contexte a permis à Veolia de développer des hotspots de biodiversité sur ses espaces. Des procédures simples sont ainsi conçues pour permettre le maintien ou la restauration de biotopes naturels (semis par transfert de foin vert, méthodologies de maintenance adaptées, mode de gestion des espaces verts), élaborés en coopération avec l'université tchèque des sciences de la vie. Les sites gérés par Veolia constituent ainsi une partie du biocorridor de l'arrondissement de Prague 12.



AU QATAR, À DOHA, UN DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Veolia entretient une forêt à l'usine de Doha Nord, avec plus de 90 000 arbres (28 espèces plantées sur 750 ha). Ce site est devenu un sanctuaire où la vie naturelle a repris la place qui lui revient, accueillant chaque année plus de 30 espèces différentes d'oiseaux, dont beaucoup sont migrateurs.

EN FRANCE, À LONS-LE-SAUNIER, DES CHANTIERS PÉDAGOGIQUES

Veolia, accompagné par une association locale, a organisé des chantiers sur plusieurs journées afin de réaliser avec le client et les salariés :

- une spirale à aromatiques ;
- une mare et un tas de bois pour les insectes ;
- une récolte puis le semis de graines locales et sauvages.

La récolte a été réalisée sur une parcelle autorisée à 2 km du site. Les graines ont été nettoyées, pesées, puis semées après une préparation du sol sur la zone d'accueil, à proximité du parking véhicules légers. Le semis offre depuis 2021 de la ressource alimentaire complémentaire pour les insectes. Ces mêmes graines ont été ensuite prélevées et plantées sur une zone de nature en développement sur le site.



LA PROMOTION DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

En partenariat avec The Nature Conservancy, Veolia met en œuvre des solutions fondées sur la nature pour agir simultanément sur les enjeux du changement climatique et de la biodiversité. Son programme d'innovation a inscrit leur développement au titre de ses priorités, associées à la gestion du grand cycle de l'eau, à l'image des zones humides artificielles.

EN CHINE, RÉHABILITATION D'UNE ZONE HUMIDE POUR SINOPEC

Le projet porté par Veolia pour la première entreprise pétrolière d'Asie sur son site de Beijing Yanshan a atteint ses objectifs d'optimisation de la qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel. La création de zones humides artificielles a fourni des habitats aux espèces locales, offert des corridors pour la faune aquatique et régulé le cycle de l'eau. Par ailleurs, 2,7 ha ont été plantés pour améliorer la dépollution de l'eau par phytoremédiation et 1 ha dédié à des activités récréatives. Aujourd'hui, plus de 140 espèces d'oiseaux sont identifiées, dont quelques-unes très rares, et le parc accueille chaque année plus de 500 000 visiteurs.





EN ALLEMAGNE, VÉGÉTALISATION D'UNE ZONE À BRAUNSCHWEIG

Pour aider la ville de Braunschweig, située sur la rivière Oker, à résoudre des problèmes de qualité de l'eau dus à l'industrie minière régionale, Veolia gère un cycle vertueux alliant performances de traitement et protection efficace de l'environnement. Des champs d'infiltration permettent la filtration des eaux par les plantes et micro-organismes contenus dans le sol avant leur rejet dans le canal Aue-Oker. Cette zone de conservation de la biodiversité a vu le jour grâce à la coopération avec l'Union de conservation de la nature et de la biodiversité allemande. Quelque 302 espèces d'oiseaux y ont été recensées, dont certaines, comme le pluvier doré, figurent dans la liste rouge de l'UICN.

EN ESPAGNE, RESTAURATION DE ZONES HUMIDES DANS LE DELTA DE L'ÈBRE

Dans la zone humide la plus étendue de Catalogne, à haute valeur environnementale, le projet de gestion écologique du bassin versant vise à améliorer la qualité de l'eau provenant des rizières avant qu'elle ne soit drainée vers les lagunes et baies du delta de l'Èbre et à préserver la biodiversité. Cette zone humide de 140 ha accueille aujourd'hui 48 espèces différentes d'oiseaux d'eau, dont 33 classées parmi les espèces en danger. Elle a été déclarée réserve naturelle en 2020.



LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES SURVEILLÉE

Pour connaître l'état de santé précis des écosystèmes et suivre leur évolution dans le temps, les outils de biomonitoring se révèlent de plus en plus efficaces. Ils permettent d'acquérir des données en temps réel, à des coûts bien inférieurs à ceux des solutions classiques.



LEKO, OUTIL DE SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ



Le capteur Leko, issu d'un partenariat entre Birdz (société du groupe Veolia) et le Muséum national d'Histoire naturelle, permet d'identifier 87 espèces animales par l'écoute de leurs émissions ultrasonores. Cette innovation majeure dans le domaine des capteurs bioacoustiques facilite la reconnaissance multi-espèces (chauves-souris, oiseaux et sauterelles) sur le long terme et en continu. Leko fonctionne de manière autonome grâce à des panneaux solaires qui fournissent l'énergie pour un envoi quotidien et automatique des données. L'offre de service Leko comprend également le suivi de 4 indicateurs, pour qualifier l'état de santé de l'écosystème étudié, et l'accompagnement d'un écologue.

« Restaurer la biodiversité des écosystèmes, réduire l'impact environnemental de nos activités, gérer nos sites de manière écologique... La biodiversité n'est pas une option. C'est un élément clé de notre stratégie. La biodiversité nous oblige à repenser notre mode de fonctionnement. Comme à Braunschweig, en Allemagne, où nous avons eu l'occasion de travailler en étroite collaboration avec la communauté locale et d'autres partenaires pour créer une zone naturelle unique et une réserve ornithologique pour les espèces locales et migratrices. Et dans toute l'Europe centrale et orientale, avec des projets similaires dans presque tous les pays, nous avons atteint 100% de nos objectifs environnementaux et de biodiversité pour 2023. »

Philippe Guitard
Directeur de la zone Europe centrale et orientale



GLOSSAIRE

Biodiversité

La diversité biologique, ou biodiversité, constitue le tissu vivant de notre planète, c'est-à-dire l'ensemble des êtres vivants et leurs écosystèmes. Au cœur de notre environnement, elle offre des biens et des services indispensables à notre quotidien : alimentation, oxygène, médicaments. Soumise à de nombreuses pressions humaines, elle est aujourd'hui fortement menacée (source : Muséum national d'Histoire naturelle).

Conservation

La conservation est l'ensemble des actions et efforts visant à protéger, maintenir et restaurer la nature, les écosystèmes, les espèces végétales et animales ainsi que la biodiversité dans sa globalité. Voici quelques éléments clés sur la conservation :

- conservation des espèces : empêcher l'extinction d'espèces menacées en protégeant leurs habitats, en contrôlant le braconnage/commerce illégal et en mettant en place des programmes de reproduction en captivité si nécessaire ;
- conservation des habitats : préserver les écosystèmes naturels comme les forêts, les zones humides, les récifs coralliens en créant des aires protégées (parcs nationaux, réserves naturelles) ;

- conservation des ressources : gérer durablement les ressources naturelles renouvelables (eau, sols, forêts) et non renouvelables (minerais, combustibles fossiles) pour éviter leur surexploitation ;
- conservation ex situ : protéger des espèces en dehors de leur habitat naturel dans des zoos, jardins botaniques ;
- conservation in situ : préserver les espèces dans leur environnement naturel en maintenant les écosystèmes intacts.

CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)

Directive européenne imposant aux entreprises la publication d'informations extra-financières résultant d'une analyse de double matérialité identifiant les impacts positifs et négatifs de l'entreprise sur le monde extérieur, notamment l'environnement et la biodiversité et les risques et opportunités financiers induits sur l'entreprise par les facteurs externes.

Écosystème

Complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de micro-organismes et de leur environnement non vivant (air, terre, eau) qui, par leur interaction,

forment une unité écologique fonctionnelle. L'ensemble des êtres vivants d'un écosystème est appelé la « biocénose » et le milieu qu'ils occupent, le « biotope » (source : Convention sur la diversité biologique).

IPBES

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) est un organe indépendant qui fournit aux décideurs des évaluations scientifiques objectives sur l'état des connaissances (académiques et non académiques) sur la biodiversité, les écosystèmes et leurs bénéfices pour les individus et des outils et méthodes pour protéger et utiliser de manière durable ces ressources naturelles vitales (source : Fondation pour la recherche sur la biodiversité).

Services écosystémiques

Les services écosystémiques sont composés :

- des services d'approvisionnement, relatifs aux biens tangibles issus des écosystèmes, comme les denrées alimentaires, les fibres, les matériaux, ou encore les molécules d'intérêt industriel ou pharmaceutique ;

- des services de régulation, qui concernent notamment la pollinisation, l'entretien des sols et la lutte contre l'érosion, la lutte contre les ravageurs, la régulation du débit et de la qualité des eaux de surface, la régulation du climat... Tous ces « services » sont réalisés par une cohorte d'organismes vivants ;
- des services de soutien, ou plutôt des « services rendus à la nature par la nature », véritable « moteur » de la biosphère. Ils incluent la production primaire de matière organique, la photosynthèse et les grands cycles des constituants du vivant (source : extrait du Millenium Ecosystem Assessment, un travail commandé par l'ONU).

Site sensible au regard de la biodiversité

Sites identifiés comme sensibles par Veolia selon deux critères majeurs :

- les enjeux liés au contexte de sensibilité et de potentialité du site (présence d'espèces naturelles menacées ou protégées à proximité du site, niveau de stress hydrique...);
- et les enjeux liés à l'activité du site : rejets dans l'air et dans l'eau, prélèvements dans la ressource en eau... (source : Veolia).

Solutions fondées sur la nature – SfN

Les solutions fondées sur la nature sont des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité (source : Union internationale pour la conservation de la nature).

Terra Academia

École et accélérateur de la transformation écologique, initiée par Veolia, réunissant une coalition de partenaires économiques, académiques, publics et associatifs.

TNFD

Le Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (TNFD : Taskforce on Nature-related Financial Disclosures) a élaboré un ensemble de recommandations et de conseils en matière de divulgation qui encouragent et permettent aux entreprises et aux acteurs financiers d'évaluer, rendre compte et agir sur leurs dépendances, leurs impacts, leurs risques et leurs opportunités liés à la nature. Ces recommandations et orientations doivent leur permettre d'intégrer

la nature dans leurs prises de décision. Avec l'objectif de favoriser une transition des flux financiers mondiaux vers des résultats positifs pour la nature, en accord avec le Cadre mondial pour la biodiversité (source : TNFD).

UICN

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), composée de gouvernements et d'organisations de la société civile, met en œuvre un vaste portefeuille de projets de conservation dans le monde entier. Ceux-ci combinent les avancées scientifiques les plus récentes avec les connaissances traditionnelles des communautés locales pour travailler à inverser la perte d'habitats, restaurer les écosystèmes et améliorer le bien-être des populations (source : UICN).

RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS SUR VEOLIA.COM



Ce document a été réalisé par la Direction de la performance plurielle et du développement durable et la Direction des parties prenantes et de la communication.

Direction éditoriale : Jean-Pierre Maugendre, Tiphaine Déas, Fanny Demulier, Vanessa Filhol, Zoé Rousset Torrente.

Iconographie : Laure Duquesne.

Crédits photo : Altour production / Liu Jian Jun, Bernard Willinger, Dennis Fischer Photography / Moment / Getty Images, Javier Falcon Arroyo, John Alexander Villarreal Botina, Óliver Hernández, Pavel Procházka, Pierre Morel / La Company, Portrait de Bruno David / Droits réservés, Sophie Denis-Vienot, Syndicat d'assainissement de Braunschweig / Service municipal de Braunschweig.

Médiathèque Veolia : Chris George, Christophe Daguët, Christophe Majani D'Inguibert, Rodolphe Escher.

Création et réalisation : HAVAS Paris

Impression : Stipa



Dans le souci du respect de l'environnement, le présent document est réalisé par un imprimeur Imprim'Vert® sur un papier Symbol Matt Plus. Ce produit est composé de matériaux issus de forêts bien gérées certifiées FSC® et d'autres sources contrôlées.

Ressourcer le monde

Veolia

30, rue Madeleine-Vionnet – 93300 Aubervilliers – France

Tél. : +33 (0)1 85 57 70 00

www.veolia.com